



Paris, le 27 mai 2011.

La PACES, après une année de mise en place ; encore beaucoup d'efforts à faire.

Alors que les étudiants en PACES ont, vont ou sont en train de passer leurs concours ; l'ANEMF, l'ANEPF, l'ANESF, l'UNECD et la FNEK, fédérations membres du réseau de la FAGE publient aujourd'hui leurs propositions concernant cette réforme et les améliorations qui doivent suivre.

En effet, le 22 juin 2009 le report d'un an de la loi « portant création d'une première année commune aux études de santé et facilitant la réorientation des étudiants » est voté à l'assemblée nationale. Ce laps de temps supplémentaire n'a pas été suffisant pour que sa mise en place soit efficiente et réponde dès la rentrée 2010 à ses objectifs initiaux.

C'est pourquoi nous demandons, face aux désordres rencontrés (mis en exergue dans notre enquête en pièce jointe) :

- un quota minimum fixé à 30% d'enseignements dirigés et la création de groupes d'ED de 35 personnes maximum pour un maintien de la pédagogie par le biais notamment des crédits du PRL ;
- une révision du contenu du programme du premier semestre notamment un allègement pour un premier concours en décembre et une facilitation de la réorientation dès le premier semestre ;
- une position forte de la part des directeurs en faveur d'une franche participation du corps enseignant aux tutorats, une intégration de toutes les filières dans ce service à l'étudiant et l'aide des ministères pour le développement de ces tutorats gratuits et de qualité afin de lutter contre la sélection par l'argent et les inégalités sociales ;
- l'intégration de la filière kinésithérapie à cette PACES et une vigilance accrue quant à l'attractivité de la filière pharmacie
- une pause méridienne d'au minimum une heure avec un échelonnement des sorties de cours
- un réel cadrage de la PACES par la mise en place ou le maintien d'un comité de suivi faisant intervenir les différents acteurs (étudiants, enseignants, administrations...)
- une extension des places de travail et des horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires
- une orientation et une réorientation active et non subie, avec une information accessible par tous ainsi que la mise en place d'un référentiel national des offres de passerelles.

Aujourd'hui, après un an de PACES, nous pouvons avancer sur les améliorations nécessaires afin que cette réforme se passe au mieux pour tous les étudiants et leur formation. Nous comptons sur l'ensemble des acteurs, ministères, administrations des universités, UFR, équipes pédagogiques et étudiants pour entendre notre appel et travailler de concert avec les représentants étudiants qui veulent que le système avance.

contact presse

Philippe LOUP Président de la FAGE 06 86 63 41 44 – philippe.loup@fage.org
Ingrid BASTIDE Présidente de l'ANEMF 06 77 66 94 78 – ingrid.bastide@anemf.org
Florentin NORMAND Président de l'ANEPF 06 85 40 91 31 – president@anepf.org
Pierre-Emmanuel ROSA Président de l'ANESF 06 33 00 55 74 – president@anesf.com
Amaury BRIDOUX Président de la FNEK 06 67 28 26 40 – president@fnek.fr
Marc PIERROT Président de l'UNECD 06 42 65 76 08 – president@unecd.com

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - Fax +33 1 40 33 70 71

www.fage.org

